**TDR pour le recrutement d’un (une) Consultant(e) pour l’élaboration d’une stratégie nationale de réforme du système d’assurance maladie**

**Cadre Général de la consultation**

La mise en place d'une assurance maladie bien conçue est fondamentale pour l'accès aux soins et donc pour le bien-être de la population. Dans la plupart des pays occidentaux, l'assurance maladie est pour une large part prise en charge ou organisée par l'État, ce qui constitue un devoir de ce dernier selon la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948.

En 2004, la Tunisie a instauré une réforme de l'assurance maladie pour remédier à plusieurs problèmes liés à l'iniquité frappante, à l'insuffisance de la couverture maladie et à la croissance exponentielle des coûts de santé et des dépenses directes des ménages.

Le système de d’assurance maladie en Tunisie repose sur un ensemble de dispositifs et de programmes. Ce système, a été conçu dans un objectif d’assurer une égalité dans l’accès aux soins et au traitement pour tout citoyen adhérant. Néanmoins, ce système d’assurance sociale, censé lutter contre les inégalités et assurer l’inclusion sociale, a montré des défaillances par rapport aux résultats attendus.

Dix-sept pour cent (17 %) de la population reste sans couverture sanitaire. En 2015, les dépenses directes des ménages tunisiens étaient de 39,8 % ce qui ne permettait pas d'éviter les dépenses catastrophiques. Presque toutes ces dépenses directes (91 %) étaient dédiées aux services de soins de santé au secteur privé. La couverture pour la lutte contre les maladies chroniques reste insuffisante. La contribution des régimes complémentaires aux dépenses de santé est estimée à 3,3 %. Les inégalités dans l'accès aux soins persistent en raison de la fragmentation de la couverture sanitaire.

D’autre part et dans le cadre de la riposte VIH/ Sida , le traitement VIH ne figure pas jusqu’à ce jour dans les traitements remboursés par les assurances maladie et le VIH n’est pas classé dans la liste des maladies chroniques. Ce qui augmente la disparité des chances dans l’accès au traitement entre les PVVIH et la population générale.

**Cadre de la mission**

Dans le cadre de son programme de la Subvention Régionale financé par Frontline Aids et le Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, l’Association Tunisienne de Prévention Positive (ATP+) recrute un(e) **Consultant(e) pour l’élaboration d’une stratégie nationale de réforme du système d’assurance maladie**.

L’Association Tunisienne de Prévention Positive (ATP+) est une association à but non lucratif. Elle a été créée en 2014. Sous bénéficiaire du Fonds Mondial, elle est un des acteurs majeurs engagés pour la lutte contre la discrimination et milite pour le respect et la dignité des personnes vivant avec le VIH et les populations à risque en Tunisie. L’ATP+ est un acteur clé dans le domaine de l’accompagnement et la prise en charge des PVVIH en Tunisie. Son action est centrée sur le droit des minorités à risque, notamment des femmes et jeunes filles (Victimes de violence, familles monoparentales, femmes isolées, travailleuses de sexe, femmes SDF, femmes rurales…), les LGBTQI++ et les adolescents affectés par le VIH/SIDA. ATP+ œuvre actuellement au niveau des grandes villes côtières et au Sud de la Tunisie à travers ses deux antennes, celle de Tunis et celle de Monastir.

**Mission et tâches du consultant :**

Le consultant effectuera de façon spécifique sa mission dans l’objectif de développer une reforme de la stratégie nationale d’assurance maladie qui permet de développer des services d’assurance maladie qui répondent aux besoins des bénéficiaires et qui prennent en considération la situation des services actuelle. Le consultant sera responsable de l’atteinte des résultats suivants :

* Résultat 1 : La stratégie d’assurance maladie et son plan de communication élaborés :
  + Établir le diagnostic de la situation actuelle à travers les forces, faiblesses, opportunités, menaces et dresser un bilan des besoins en matière d’assurance maladie;
  + Analyser les expériences en matière d’assurance maladie et les services fournit par les institutions public et privé dans ce domaine
  + Organiser un atelier de réflexion avec les différents acteurs et partie prenante dans le domaine de l’assurance maladie
  + Élaborer une stratégie d’assurance maladie qui intègre la composante VIH qui garantit une bonne visibilité tout en permettant l’information, la mobilisation, l’implication et l’adhésion des acteurs
  + Développer un plan de communication pour cette stratégie
  + Organiser un atelier de validation de cette stratégie et de son plan d’action d’une manière participative
* Résultat 2 : Les recommandations et Les responsabilités/actions des parties prenantes pour la mise en œuvre de la stratégie d’assurance maladie sont clarifiées ;
* Résultat 4 : Elaborer un plan d’action des modalités de mise en place dans une perspective sociale cohérente fondée sur une approche basée sur les droits de l’homme.

**Durée et lieu d’exécution :**

* Le consultant sera recruté pour une période de 30 jours;
* La mission se déroulera à Tunis. Toutefois, le consultant pourrait être appelé à se déplacer à l’intérieur du pays si nécessaire.

**Profil recherché :**

- Avoir au moins un niveau équivalent à (bac+5) en sociologie, psychologie sociale ou équivalent ;

- Avoir une expérience d’au moins 5 ans dans la conduite d’études ou d’assistance dans le domaine de la protection sociale ;

- Etre familiarisé avec le contexte tunisien

- Connaissances des enjeux liés au VIH, à la santé sexuelle et reproductive et aux rapports inégaux de sexes ;

- Excellentes capacités de communication et de rédaction en Arabe et en français ;

- Rigueur, sens de l’organisation et capacité à respecter **scrupuleusement** les délais

- Avoir une bonne maîtrise des outils informatiques et avoir une parfaite maîtrise du français et de l’arabe.

**Livrables :**

* + - Un rapport final qui comprendra :
* Une note stratégique de la stratégie de réforme du système d’assurance maladie
* Une synthèse de différentes interventions et ateliers
* Les propositions et les recommandations
  + - Guide de procédure pour la mise en place de cette stratégie.
    - Un plan de communication et de sensibilisation

**Contenu et transmission du dossier de candidature**

Le dossier des postulant(e)s intéressé(e)s devra comporter les éléments suivants :

1. CV ;
2. Lettre de motivation démontrant des connaissances/expériences pertinentes pour le poste ;
3. Copie des certificats/diplômes ;
4. Note méthodologique et financière

Les documents précités devront être envoyés à l’adresse électronique suivante :

[atpplusappelacandidature@gmail.com](mailto:atpplusappelacandidature@gmail.com)

En copie les adresses suivantes :

[-atppluschargeedeprogramme@yahoo.com](mailto:-atppluschargeedeprogramme@yahoo.com)

**Au plus tard le 11 mars 2023**. Prière d’utiliser l’objet suivant dans le courriel : « Candidature au poste de Consultant pour la Stratégie de Réforme du Système d’Assurance Maladie».

**NB :** Les dossiers incomplets ne seront pas pris en compte.